



Municipalité de Val-des-Lacs

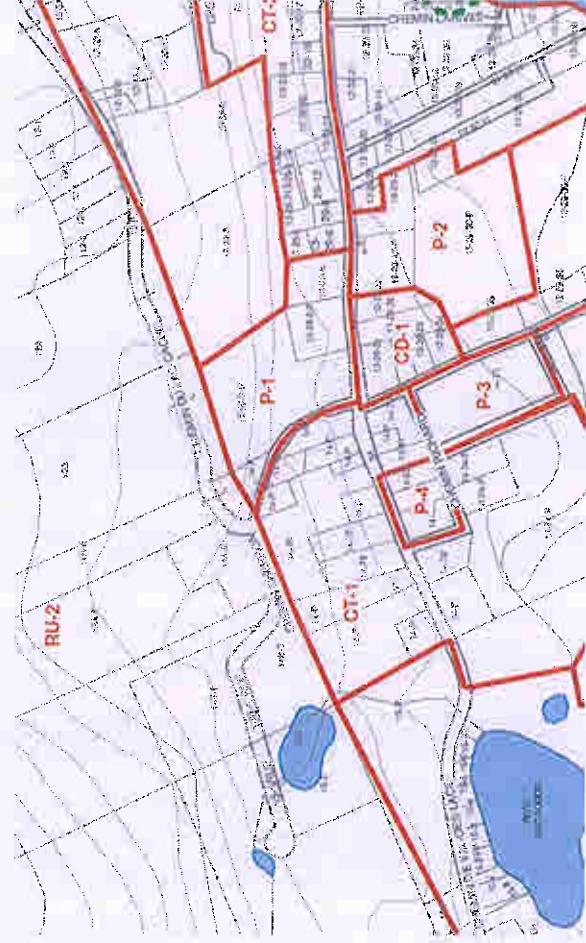
349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

Tél. : (819) 328-5074
Fax : (819) 328-7005

AVIS PUBLIC Règlement numéro 367-12-05

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Que lors d'une séance régulière tenue le 11 mars 2011, le conseil a adopté un projet règlement numéro 367-12-05 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 367-02 et ses amendements dans le but de soustraire des usages permis dans la zone commerce de détail CD-1, l'usage classe 2, groupe 6 étant un usage des biens liés à l'automobile.



Une assemblée publique de consultation aura lieu le 19 juin 2012, à 11 heures au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée publique une présentation du projet de règlement et les conséquences de son adoption seront faites. Enfin les personnes et organismes présents pourront exprimer leurs opinions ou poser des questions.

Le projet de règlement pourra être consulté au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi de 9 h à 16 h sauf pour les congés fériés.

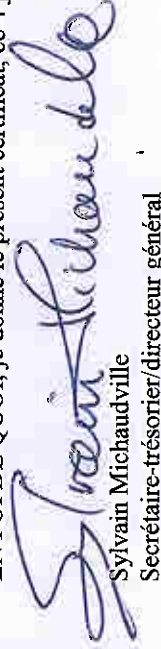
Donné à Val-des-Lacs, ce 4 juin 2012.


Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvain Michaudville, directeur général de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4 juin 2012.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 4 juin 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier/directeur général